

Réunion du Conseil communal.

A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 11 décembre 2023 à 19 heures 30, à la Maison communale, Place Communale, 6 à 1320 Beauvechain.

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE :

**Conformément à l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et l'article 13 du ROI, le point suivant est ajouté à l'ordre du jour de la séance, à la demande expresse de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA et de Monsieur Claude SNAPS, Conseiller communal du groupe Intérêts Communaux.**

Séance publique

13. Affaires générales – Création d'une commission d'éthique et de transparence – Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA et de Monsieur Claude SNAPS, Conseiller communal du groupe Intérêts Communaux (Art. 13 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :  
La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT



La Bourgmestre,



Carole GHIOT